

Karaté



Club Municipal du Bourget Section Karaté

Président :
Daniel Cadavieco

Contact

01.49.34.07.65

www.cmb-karate.com

Tarifs

Licence + cotisation annuelle,
trimestrielle ou mensuelle.
Renseignements sur place,
aux horaires des cours.

Le club propose toute la
semaine des entrainements
pour les adultes et les enfants
de plus de 6 ans.

Vous pouvez télécharger
la feuille d'inscription et les
horaires sur le site Internet du
CMB Karaté.